

# La Haute-Saône Solidaire !

Le journal mensuel à parution irrégulière de la section

## L'Edito ...

Réchauffement climatique, guerre, inflation, pénurie de moutarde dans les magasins et de carburant dans les stations services, sur fond de divisions sociales avec les réformes des retraites et de l'assurance sociale qui se profilent à l'horizon ... Cet automne est décidément bien sombre !

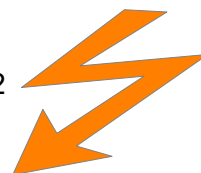
Nous espérons vous apporter nos lumières ... Et avec le sourire !

## Quelques chiffres

3,5 % de revalorisation du point d'indice de la fonction publique au 1er juillet 2022

après 10 ans de gel ...

7 % d'inflation en 2022 !



Agents et Inspecteurs  
démarrent à l'indice **352...**

Étonnant non ?!

(356 pour contrôleurs !)

**850** suppressions d'emplois  
prévues à la DGFIP en 2023

(Parce que l'on est encore  
trop nombreux !)

Il faut rentrer dans la boîte !)



Maths à la DDFIP 70

4 instances locales = 2 CTL le mercredi + 1 CHS pendant les vacances scolaires = dialogue social

Quoi ? les Représentants Élus du Personnel ont droit au temps partiel le mercredi et aux vacances ?!

## DE LA FIN DE L'ABONDANCE ET DE L'INSOUCIANCE ...

En septembre, le Président de la République a appelé à la fin de l'abondance et de l'insouciance en se tournant vers une grande rupture. Comme si nous vivions dans une période faste ! C'est vite oublier la pandémie de covid, la guerre en Ukraine, les pénuries, l'inflation, les salaires qui stagnent, le changement climatique ... Il est clair que nous ne vivons ni le même quotidien ni la même réalité !

Alors oui, nous devons mettre fin à l'abondance, mais à celle des plus riches, en œuvrant pour une véritable répartition des richesses et en instaurant une taxation des « super profits ». Il y a urgence à porter une réforme fiscale de fond basée sur plus de progressivité, nettoyée des niches fiscales inefficaces sur le plan économique, au coût budgétaire élevé et qui favorisent l'optimisation voire la fraude et l'évasion fiscales.

Alors oui, nous devons mettre fin à l'insouciance, mais en mettant en place de véritables politiques publiques en opérant un changement structurel pour faire face à l'urgence climatique, économique et sociale.

**Oui, un autre monde est possible mais cela nécessite d'en finir avec les principes d'un système qui nous amène au désastre...**

## ... A LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE !

Le gouvernement vient de présenter son plan de sobriété énergétique avec comme objectif affiché de réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici 2024. Pour ce faire, il en appelle à la « mobilisation générale » mais sans aucune contrainte... sauf pour nous ! En matière de sobriété énergétique, l'État se doit d'être exemplaire... Et l'état, c'est nous, les Fonctionnaires ! Nous allons donc devoir faire mieux que les autres. Voici une liste non exhaustive des écogestes à mettre en œuvre (nos commentaires entre parenthèses) :

- Éteindre chaque soir les équipements électriques (mais les ordinateurs ne doivent-ils pas rester allumés pour les mises à jour ? Ben, en fait ... non, plus besoin ! Mais pourquoi ne nous l'a-t-on pas dit plus tôt ?!)
- Privilégier le rafraîchissement naturel des locaux et baisser les stores/volets en cas de fortes chaleurs l'été (oui mais attention, ne pas allumer la lumière !)
- Fermer les portes des bureaux pour préserver la chaleur l'hiver (mais on devait laisser les portes ouvertes à cause du covid !)
- Si la climatisation ou le chauffage fonctionne, garder les fenêtres fermées (mais ne devons-nous pas aérer fréquemment les bureaux pour lutter contre le covid ...?)
- Limiter la diffusion de messages électroniques (c'est le retour au papier ?!)
- Limiter les impressions papier (alors on envoie des mails ...?!)
- Utiliser les escaliers plutôt que les ascenseurs (sympa pour les services installés sur 2 niveaux !)
- Privilégier les mobilités douces et le covoiturage pour les déplacements domicile-travail (ce n'est rien 20 km à vélo... !! Sinon, on passe prendre le voisin en voiture ... à 15 km !)

Et le meilleur pour la fin : le plan de sobriété prévoit de :

- Diminuer le chauffage de 19 °C à 18 °C (parce que 19 °C, c'était encore trop !)
- Couper les circuits d'eau chaude sanitaire (sympa de se laver les mains gelées à l'eau froide...)

**Winter is coming... L'hiver vient...**

**Et il pourrait être rude à supporter !**

Et pendant ce temps :

on incite les consommateurs à acheter des véhicules électriques (pour réduire la consommation de carburant, on augmente celle de l'électricité dont on prévoit de forts risques de coupures cet hiver...!!!)

on interdit les publicités lumineuses la nuit de 1h à 6h (parce que c'est vital, on ne peut pas s'en passer le reste de la nuit quand les magasins sont fermés !)

on voit fleurir des écrans géants partout dans nos rues et dans les devantures des magasins (mais si, on en a vraiment besoin ... plus que du chauffage et de l'eau chaude !!) ... !!!

Alors, puisque les 5 millions de Fonctionnaires sont ceux qui doivent faire le plus gros effort, nous proposons de faire encore mieux :

- **Ne pas allumer les ordinateurs et rester à la maison !!!**

### Le saviez vous ?

La norme AFNOR X 35-203 définit une température de confort de travail dans les bureaux entre 20°C et 22°C

## France Connect : Cherchez la faille !

Courant août, les contribuables ne pouvaient plus se connecter sur leur portail fiscal via France connect et les identifiants Ameli pour cause de connexions frauduleuses particulièrement importantes.

Il semble que la campagne d'hameçonnage subie par l'assurance maladie ces derniers mois ait provoqué un grand nombre de vols d'identifiants d'utilisateurs. Et grâce à la magie du portail France Connect qui permet de s'identifier avec un seul compte à de multiples services publics en ligne, les effets sont décuplés... Ainsi, à partir du moment où un pirate informatique dispose des données d'identification d'un contribuable, il peut entrer dans l'ensemble des comptes détenus par cette personne...

## France connect n'est pas un facteur sécurisant, mais plutôt un facteur de risque !

Il est aujourd'hui impératif de renforcer la sécurité du système d'authentification par une double authentification (qui est déjà la norme pour se connecter à des services sensibles comme ceux des banques) pour accéder au site impots.gouv.fr.

L'Administration a fait le choix de pousser la dématérialisation et le tout numérique à son paroxysme. À ce titre, elle a la responsabilité de garantir une sécurité numérique maximale aux utilisateurs de ses services en ligne. Il n'est pas acceptable que la DGFIP profite de la numérisation pour réaliser des économies budgétaires sur le dos des Agents et des Usagers tout en refusant d'y mettre tous les moyens nécessaires !



C'est pour cela que Solidaires Finances Publiques demande que soient maintenus des espaces d'accueil physique de proximité, notamment pour les contribuables qui ont des difficultés avec les démarches en ligne.

Dans son dernier rapport, l'INSEE indiquait « qu'une personne sur trois déclare avoir renoncé au moins une fois à une démarche en ligne au cours de l'année, notamment les plus âgés et les plus modestes. Si les trois quarts de ces personnes ont pu effectuer cette démarche d'une autre manière, un quart a renoncé définitivement à l'accomplir ».

**Il est urgent de tenir compte des attentes des Contribuables pour un Service Public de proximité, mais aussi de garantir la sécurité de leurs accès aux services administratifs en ligne.**

## La GIPA 2022 est arrivée !

Le gouvernement vient de reconduire la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) pour la 15ème année consécutive ! Mise en place en 2008, la GIPA doit compenser les faibles augmentations de la valeur du point d'indice.

**Quoi ? Même avec le substantiel rehaussement de la valeur du point d'indice de 3,5 % à compter du 1er juillet 2022, la GIPA est maintenue ?!**

Cette augmentation est tellement en-deça de la réalité des pertes financières subies par les fonctionnaires depuis quinze ans, sans compter l'inflation de 2022 qui frise d'ores et déjà les 7% que l'on a toujours besoin de ce mécanisme de compensation...!

Rappelons toutefois l'appellation mensongère qu'est la GIPA puisqu'elle ne s'applique qu'au seul traitement indiciaire, les primes, qui composent pourtant une part de plus en plus importante de la rémunération, ne sont pas prises en compte pour son calcul. La paupérisation des salariés, pensionnés et retraités est une réalité et ce ne sont pas les mesurette cache-misère ou la dernière loi sur le pouvoir d'achat qui compenseront l'absence de revalorisation réelle des salaires, du SMIC, des minimas sociaux, des pensions et retraites et au cas particulier de la rémunération des fonctionnaires de la DGFIP !

**Réclamons notre dû car le compte n'y est toujours pas ...**

## Le boycott par Solidaires Finances Publiques 70

Le boycott désigne le refus collectif de participer aux instances. C'est un autre moyen de défendre les Agents en montrant de manière forte notre profond désaccord, notre ferme opposition.



### Boycott sur les sujets les plus graves

Pour Solidaires Finances Publiques, les **suppressions d'emplois** sont illégitimes. Nous affirmons donc la nécessité de boycotter les premières et secondes convocations des CTL « emplois ». Nous refusons d'entériner ces suppressions imposées par la Direction.

Pour marquer notre forte opposition au **Nouveau Réseau de Proximité** (NRP), nous avons boycotté chaque première instance liée à ces restructurations, à l'exception du CTL du 18 mai 2021 (nous souhaitions pouvoir informer les Personnels avant la date limite de dépôt des demandes de mutations locales qui était fixée au 28 mai : l'intérêt des Agents passe avant la stratégie syndicale !). Notre première intention était même de boycotter la seconde convocation, comme pour les CTL « Emplois ». Cependant, si nous avons participé à toutes les secondes convocations sur les restructurations liées au NRP, c'est uniquement pour la défense du service public et des Agents, pour prendre les informations et pour faire entendre la voix des Agents.

### Boycott en intersyndicale

N'oublions pas qu'il fût un temps pas si lointain (jusqu'en 2021) où l'Intersyndicale CGT / FO / Solidaires Finances Publiques 70 boycottait les CTL « emplois ».

Et l'ensemble des Organisations Syndicales de Haute-Saône a boycotté le premier CTL présentant le NRP en novembre 2020. Par la suite, l'Intersyndicale a été limitée à CGT / Solidaires Finances Publiques 70.

Le boycott est également largement utilisé au niveau national par l'Intersyndicale CFDT/CFTC / CGT / FO / Solidaires Finances Publiques, comme dernièrement lors du Comité Technique de Réseau (CTR) du 23 mai 2022.

**Notre stratégie est de ne rien lâcher et d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire entendre la voix des Agents. Boycoter, c'est faire entendre le mécontentement !**

## Élections professionnelles

La première étape des élections professionnelles vient de s'achever avec le dépôt des listes pour les scrutins locaux et nationaux. Nous avons déposé une liste complète de 14 Agents.

Les élections professionnelles auront lieu en fin d'année et nous souhaitons vous rappeler l'importance de voter : plus le taux de participation est élevé, plus le rapport de force est important et permet de peser et d'obtenir satisfaction.

Malheureusement, depuis la mise en place du vote électronique aux dernières élections en 2018, la participation a chuté à 77% (contre 89% en 2014) : chaque voix compte !

### IL FAUT VOTER ...

Voter massivement permettra aux Agents de se faire entendre et de donner une réelle légitimité et une vraie force aux Représentants du personnel.

**... Et si c'est pour Solidaires Finances Publiques, c'est encore mieux !**

Donner sa voix à Solidaires Finances Publiques, c'est avoir l'assurance d'être entendu et défendu à tous les niveaux (local et national à la DGFIP, ministériel, fonction publique). Qu'il s'agisse des droits individuels (entretien professionnel, mutation...) ou collectifs (conditions de travail, missions, emplois...), Solidaires Finances Publiques continuera à être présent et à ne rien lâcher.





## RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2021

### À la DGFIP

Le 21 juin dernier, le Directeur général a présenté le rapport d'activité de la DGFIP pour 2021. Pour Solidaires Finances Publiques, tirer un bilan d'une année d'activité est un exercice louable à la condition que ce bilan soit établi de façon contradictoire et exhaustive et que les enseignements tirés permettent de construire les objectifs de l'après.

### Rapport de Solidaires Finances Publiques



**C'est dans ce sens que Solidaires Finances Publiques a décidé de publier le VRAI rapport d'activité 2021 sur la DGFIP pour contrer la communication, quasi idyllique, sur l'état de notre administration.**

Pour Solidaires Finances Publiques, il était essentiel qu'il soit teinté de la vraie vie des services, des missions, de leurs modalités d'exercice et des conditions de travail des Agents. Il s'agit de donner le vrai visage d'une administration trop méconnue pour une large partie de ses missions par nos concitoyens.

Cette publication a été faite en miroir du rapport d'activité de la DGFIP et de fait n'aborde pas l'ensemble des missions assurées par la DGFIP.

Les grands axes de ce rapport sont :

- l'éloignement de notre service public,
- le poids de l'IA et de la dématérialisation dans le cadre de l'exercice des missions
- les personnels : les grands oubliés,
- la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales,
- les missions de la Gestion publique en cours de dislocation.

Solidaires Finances Publiques porte une autre ambition pour la DGFIP, celle d'une administration renforcée, reconnue, réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale.

Et nous savons que c'est possible !

### À la DDFIP de Haute-Saône

Vous pourrez consulter le rapport d'activité de la DDFIP 70 sur le site Ulysse local.

Les indicateurs chiffrés de Haute-Saône sont bien souvent meilleurs que ceux de l'inter-région. Malheureusement ils sont loin d'être représentatifs du fonctionnement des services et de la charge de travail des Agents.

### Publication de Solidaires Finances Publiques

#### Pour une justice fiscale, sociale et environnementale

La fiscalité, de plus en plus injuste, érode le consentement à l'impôt, pourtant essentiel au vivre ensemble. Pour Solidaires Finances Publiques, il est indispensable de repenser notre système fiscal.

À travers ce 4 pages, Solidaires Finances Publiques présente au grand public ses analyses et ses revendications fiscales.



**TA VOIX, NOTRE FORCE!**  
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES & SOLIDAIRES FINANCES



## BUREAU DE SECTION

Béatrice BOULANGER, Co-Secrétaire, Trésorière	Isabelle COMTE	Christine JOSEPH
Corinne MULENET, Co-Secrétaire	Audrey JOSSET	Ramazan KAYMAK
Emmanuel SAILLARD	Didier MICHAUD	Lucie DRUET
Jean-Luc MOUGEOT	Karine SCHWAB	

## REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

### Commission Administrative Paritaire Locale CAPL

CAPL A :	Titulaire : Emmanuel SAILLARD	Suppléant : Frankie SAILLARD
CAPL B :	Titulaire : Béatrice ROUGEOT	
CAPL C :	Titulaire : Carine BRIZAI	Suppléante : Malory DUMOULIN

### Comité Technique Local (CTL)

Titulaires : Corinne MULENET et Karine SCHWAB      Suppléants : Christine JOSEPH et Emmanuel SAILLARD

### Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de travail (CHS-CT)

Titulaires : Emmanuel SAILLARD et Karine SCHWAB      Suppléants : Corinne MULENET et Jean-Luc MOUGEOT

### Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS)

Titulaires : Béatrice BOULANGER et Isabelle COMTE      Suppléantes : Karine SCHWAB et Didier MICHAUD

SECTION :	<b>Bulletin d'adhésion 2022</b>	<b>Solidaires Finances Publiques</b>
	Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement	
<b>IDENTIFIANTS</b>		
N° DGFIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)	
NOM d'usage _____	Prénom _____	
NOM de naissance _____	Date de naissance _____	
Cadre : _____	Grade : _____	Echelon : _____ Date de prise de rang : _____
Informations professionnelles		Informations personnelles
Service : _____	Adresse perso. : _____	
Site : _____	_____	
Temps partiel : _____	_____	
@ _____	@ _____	
☎ _____	☎ _____	
Ces informations sont obligatoires		Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur <a href="https://solidairesfinancespubliques.org">solidairesfinancespubliques.org</a>
Montant de la cotisation → <input type="text"/>		
<b>Solidaires Finances Publiques</b>		
Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 <a href="mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org">contact@solidairesfinancespubliques.org</a> <a href="https://solidairesfinancespubliques.org">solidairesfinancespubliques.org</a>		



Écrivez-nous à [solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr)

Rendez-vous sur notre site local <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/700/>